



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Le Cabinet

Cayenne, le lundi 18 avril 2016

Bureau de la
communication
interministérielle

N° 13-04/16 /Cab/Com

Communiqué

Drame sur les routes de Guyane.

La Guyane est endeuillée par un terrible accident de la route dans lequel 6 personnes ont perdu la vie ce jour. Martin JAEGER, préfet de la région Guyane présente ses sincères condoléances aux familles touchées par ce drame.

Le préfet appelle à la vigilance de tous les conducteurs de véhicules et de deux roues et au partage de la route en évitant les comportements à risque. Les causes principales de l'accidentologie en Guyane sont la vitesse, l'alcool et les stupéfiants. En 2015, la moitié des 28 victimes étaient les usagers dits fragiles (piétons et conducteurs de scooters et de bicyclettes).

Depuis le début de l'année 2016, la Guyane déplore 10 décès, l'accident de ce jour compris. Elle totalise 121 accidents corporels et 145 blessés dont 45 hospitalisés.

Le préfet a donné instruction aux forces de l'ordre d'intensifier les contrôles routiers en tous points du territoire.

Il invite ceux qui souhaitent s'investir dans la lutte contre l'insécurité routière à participer à la création d'une association de prévention routière pour porter le message de sécurité auprès de tous. L'inscription en ligne peut se faire sur l'adresse suivante : communication@guyane.pref.gouv.fr.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES